



# LE DÉPARTEMENT



**Le Président**

Madame Nathalie GONZALES  
Maire de Les Arcs  
Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
83460 LES ARCS-SUR-ARGENS

Affaire suivie par : Barbara BRIDOUX  
Direction des infrastructures et de la mobilité  
Pôle territorial Dracénie Verdon  
☎ : 06 26 30 45 39  
Nos réf : D23-04842  
Vos réf : NG/RG/CLG/DDF n° 24 du 25 octobre 2023

Toulon, le 24.11.2023

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 26 octobre 2023, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification simplifiée n°8 du plan local d'urbanisme de votre commune.

Cette modification porte sur la correction d'une erreur et sur des ajustements permettant l'aménagement du Domaine de Font du Broc.

Je vous indique que cette modification du PLU n'appelle pas d'observation de la part du Département.

J'attire néanmoins votre attention sur la question de l'accès à ce domaine, qui se fait aujourd'hui par la route départementale 91 de faible largeur. Comme vous le savez, le Département et les représentants du Domaine de Sainte Roseline travaillent actuellement en phase études sur la modification de tracé de la route départementale qui devra, lorsqu'elle aura été validée et qu'elle aura reçue toutes les autorisations administratives, être réalisée par le Département avec une participation financière et foncière du Domaine.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis MASSON

